Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

# Traité Péa

## Michna 2 - Chapitre 1

אֵין פּוֹחֲתִין לַפֵּאָה מִשִּׁשִּׁים.
וְאַף עַל פִּי שֶׁאָמְרוּ, אֵין לַפֵּאָה שִׁעוּר:
הַכֹּל לְפִי גֹדֶל הַשָּׂדֶה,
וּלְפִי רֹב הָעֲנִיִּים,
וּלְפִי רֹב הָעֲנָוָה.

On ne doit pas laisser moins du 60ème du champ. Et bien que l'on ait déclaré : la Péa n'a pas de mesure, tout est à estimer en fonction de la grandeur du champ, du nombre de pauvres et de l'importance de la récolte.

**Questions au Rav Dayan (tome 6)**

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir…

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions